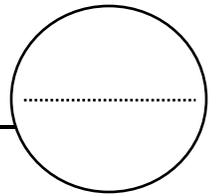




PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du 5 juillet 2022

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 5 juillet 2022 à compter de 20h00 dans la salle du conseil située au 505-5 rue Frontière, J0L 1H0, Hemmingford.

Sont présent(e)s

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
M. Michael Krohn, conseiller n° 2;
M. Christopher Hill, conseiller n° 3;
M. Jonathan Mailloux, conseiller n° 4;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;
M. Jayne McNaughton, conseillère n° 5;

Est également présente

Andréane Gravel, Directrice générale et
Greffière-trésorière

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2022-07-120

1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers du Village de Hemmingford d'accepter l'ordre du jour tel que déposé, mais en le laissant ouvert.

2022-07-121

2A ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2022

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers du Village de Hemmingford que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2022 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3-DÉLÉGATION

Une citoyenne dans la salle.

2022-07-122

4A AVIS DE MOTION RÈGLEMENT #324 CONCERNANT LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

Je, Michael Krohn, conseiller, donne avis de motion que le règlement #324 *concernant les modalités de publication des avis publics de la municipalité du village de hemmingford* sera adopté à une prochaine séance du conseil. Le conseiller dépose le projet de règlement et des copies sont disponibles dans la salle.

Les élus confirment avoir reçu copie du présent règlement et ils renoncent à sa lecture lors de l'adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-07-123

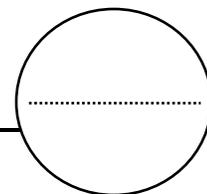
4B ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT #324 CONCERNANT LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

Attendu qu' une municipalité peut désormais, en vertu de l'article 433.1 du Code municipal du Québec, adopter un règlement déterminant les modalités de publication de ses avis publics ;

Attendu qu' en vertu de ce même article, le mode de publication prescrit par un tel règlement à préséance sur celui qui est prescrit par les articles 431 à 433 ou par toute autre disposition d'une loi générale ou spéciale ;

Attendu que ce règlement abroge la politique intitulée Politique d'affichage de la municipalité du Village de Hemmingford, adoptée le 4 octobre 2016 ;

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du 5 juillet 2022

Attendu qu' un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 juillet 2022;

Attendu que les deux endroits officiels désignés par ce règlement pour l'affichage des avis publics sont le panneau situé à gauche de la porte principale de l'hôtel de ville et le site internet de la municipalité.

Par conséquent, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que le projet de règlement portant le numéro 324, soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-07-124

4C OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION, BUDGET 2022, 1^{ère} MODIFICATION

Considérant que la quote-part 2022 de la municipalité pour l'OMH s'élevait à 18 296 \$;

Considérant que la municipalité a déjà procédé à ce paiement au mois de mars 2023;

Considérant qu' il arrive que l'OMH fasse parvenir un budget révisé pour une année en cours, et que cette première révision apporte la quote-part 2022 à 21 272 \$;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter le budget révisé et de procéder au paiement de la différence de quote-part, soit 2 976\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4D ENTENTE DE PAIEMENT FACTURE 202203729 DROIT DE MUTATION

ANNULÉ

6A-RAPPORT DE LA COORDONNATRICE DES TRAVAUX PUBLICS

Madame Pascale Giroux, coordonnatrice des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis par son service de voirie durant le mois de juin 2022.

2022-07-125

6B EMBAUCHE DE DEUX ÉTUDIANTS POUR LES POSTES D'ASSISTANTS À LA VOIRIE POUR L'ÉTÉ 2022

Considérant que La municipalité a reçu l'approbation d'emploi d'été Canada pour l'embauche subventionnée de deux étudiant d'été, pour les postes d'assistants à la voirie ;

Considérant que le comité de sélection a procédé a des entrevues et a retenue deux candidats pour occuper ces postes ;

Considérant que les conditions de l'embauche sont déterminées par le tableau des recommandations #2022-002.

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :

-De procéder à l'embauche de Nathan Robert et de Raphaël Poulin-Lavallée selon les conditions du tableau des recommandation #2022-002 ;

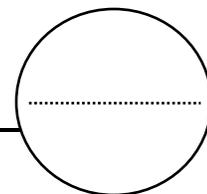
-Que les heures effectuées par ces deux employés sur les terrains et infrastructures qui font partie de l'entente intermunicipale sur les loisirs et l'embellissement du territoire avec le Canton de Hemmingford soient soumises à la Quote-part.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7A RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

La consommation de l'eau potable a été de 65 120 gallons par jour durant le mois de juin. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du 5 juillet 2022

7B RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

2022-07-126

7C APPELS D'OFFRES POUR DES PUIITS EXPLORATOIRES

- Considérant que la municipalité désire obtenir des offres de service d'entreprises pour effectuer des forages de puits exploratoires;
- Considérant que le règlement de gestion contractuelle de la municipalité permet pour les contrats en deçà de 99 999\$ de faire des demandes de prix par invitation;
- Considérant que tous les documents nécessaires à cet appel d'offres seront envoyés par courriel directement à plusieurs compagnies (8) sélectionnées pour leurs compétences en la matière;
- Considérant que La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé par résolution sur décision du Conseil de la Municipalité et ne peut être lié d'aucune autre façon.

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers de procéder par invitation pour demander des offres à plusieurs compagnies de forage pour des puits exploratoires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-07-127

7D OFFRE DE SERVICE À GÉNIPUR POUR UNE ÉTUDE SUR L'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DES L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

- Considérant que la municipalité désire procéder à une étude sur l'augmentation de la capacité des usines de traitement des eaux usées;
- Considérant l'offre reçue de Génipur, réalisable en deux phases;
- Considérant que la première phase consiste à faire des réunions de démarrages, la cueillette de donnée, des visites des lieux et des analyses préliminaires;
- Considérant que cette première phase comprend également 15% des éléments de la 2^e phase afin d'avoir un portrait plus global de la situation;
- Considérant que cette première phase est basée sur des honoraires proposés de 20 700\$ + les taxes applicables;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers de :

-Donner le mandat à Génipur pour la première phase au montant de 20 700 \$ et de prendre les fonds réservés à ce type d'étude dans le poste 03-510-00-020 (dépense 03-010-03-721).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9A RAPPORT DE L'INSPECTRICE MUNICIPALE

Madame Jessika Savoie-Riendeau, inspectrice municipale, dépose son rapport des permis délivrés durant le mois de mai 2022.

Nombre de permis émis délivrés:	9 permis
Valeur des travaux :	89 000 \$

2022-07-128

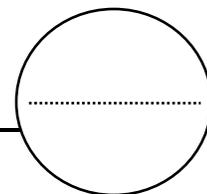
11A DON POUR L'ORGANISME MONTRÉGIE WEST COMMUNITY NETWORK (MWCN)

- Considérant que l'organisme MWCN est nouvellement installé à Hemmingford;
- Considérant qu' cet organisme organise des activités pour la communauté;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'offrir un don de 200 \$ pour soutenir l'arrivée de ce nouvel organisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance ordinaire du 5 juillet 2022

QUESTIONS DIVERSES

2022-07-129

12A REMBOURSEMENT DU KILOMÈTRAGE POUR LES EMPLOYÉS QUI UTILISENT LEUR VÉHICULES DANS LE CADRE DE LEUR FONCTION

Considérant que la politique de remboursement des dépenses a été adoptée en 2017 et prévoyait qu'à chaque début d'année, une résolution serait adoptée pour fixer le taux de remboursement du kilométrage pour les employés municipaux qui utilisent leur véhicule dans le cadre de leur fonction ;

Considérant que depuis 2017, le taux est demeuré à 0,40\$ du KM parcouru ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers de modifier ce taux à 0,60\$ du KM parcouru et que cela soit rétroactif au 1^{er} juillet 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-07-130

13 - ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 5 JUILLET 2022

Considérant que Mme Andréane Gravel, la Directrice générale et Secrétaire-trésorière confirme que les fonds sont disponibles pour le paiement des comptes payés et à payer au 5 juillet 2022, soit dans le budget 2022, ou par une appropriation de surplus ;

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers du Village de Hemmingford que les comptes payés du 7 juin au 5 juillet 2022 soient acceptés au montant de 53 174,39 \$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 5 juillet 2022 soient payés au montant de 174 204,52 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une citoyenne dans la salle.

2022-07-131

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20h_____.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Drew Somerville, Maire
Maire.

Andréane Gravel
Directrice générale et Secr.-très.

Je, Drew Somerville, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 5 juillet 2022